

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES  
Séance plénière du 23 septembre 2015 à 9 h 30  
« Audition de M<sup>me</sup> Yannick Moreau, présidente du CSR  
Travail et retraite : le point sur quelques dispositifs »

<b>Document n° 4 bis</b>
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**Compléments statistiques sur le cumul emploi-retraite  
à partir de l'enquête Emploi de l'INSEE**

*Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites*



## Compléments statistiques sur le cumul emploi-retraite à partir de l'enquête Emploi de l'INSEE

En complément du **document n° 4** extrait de l'édition 2015 de l'ouvrage *Les retraités et les retraites* de la DREES, qui apporte des éléments sur le cumul emploi-retraite principalement par régime, à partir de l'EIR 2012 et des enquêtes annuelles auprès des caisses, il a semblé intéressant de présenter des données issues de l'enquête Emploi de l'INSEE, exploitée par la DARES et l'INSEE, dans le cadre de leurs travaux et du rapport annuel 2015 du COR<sup>1</sup>.

Les données de l'enquête Emploi sont recueillies en continu sur toute l'année<sup>2</sup> – on trouvera dans la suite du document des chiffres en moyenne annuelle pour les années 2012, 2013 et 2014. Leur intérêt pour l'étude du cumul emploi-retraite est qu'elles permettent une vision inter-régimes, une mise en perspective dans le contexte plus large des différentes situations des seniors au regard de l'emploi et de la retraite et, enfin, qu'elles apportent des informations sur le profil des bénéficiaires du cumul emploi-retraite (sexe, catégorie professionnelle, niveau d'études, secteur d'activité, etc.).

Si, en moyenne en 2013, 452 000 personnes âgées de 55 ans ou plus se trouvent en situation de cumul emploi-retraite, cette situation reste très minoritaire chez les seniors. Elle se concentre principalement dans la tranche d'âge des 61 à 66 ans compris, pour laquelle elle représente 5 à 6 % de chaque classe d'âge – contre seulement 1 à 2 % parmi les 55-60 ans et 3 à 4 % entre 67 et 70 ans.

Selon les données des années 2013 et 2014, les éléments notables sont les suivants :

- en proportion de l'ensemble d'une classe d'âge, le cumul emploi-retraite apparaît plus fréquent à partir de l'âge minimal d'ouverture des droits à pension de droit commun qui est respectivement, pour les générations 1952 et 1953 l'atteignant en 2013 ou 2014, de 60 ans et 9 mois et 61 ans et 2 mois ;
- toutefois, en proportion des retraités à chaque âge, les assurés ayant liquidé leur retraite de manière anticipée, par exemple dans le cadre des possibilités ouvertes par les régimes spéciaux et par la retraite anticipée pour longues carrières, sont proportionnellement plus nombreux à bénéficier du cumul emploi-retraite ; plus d'un

---

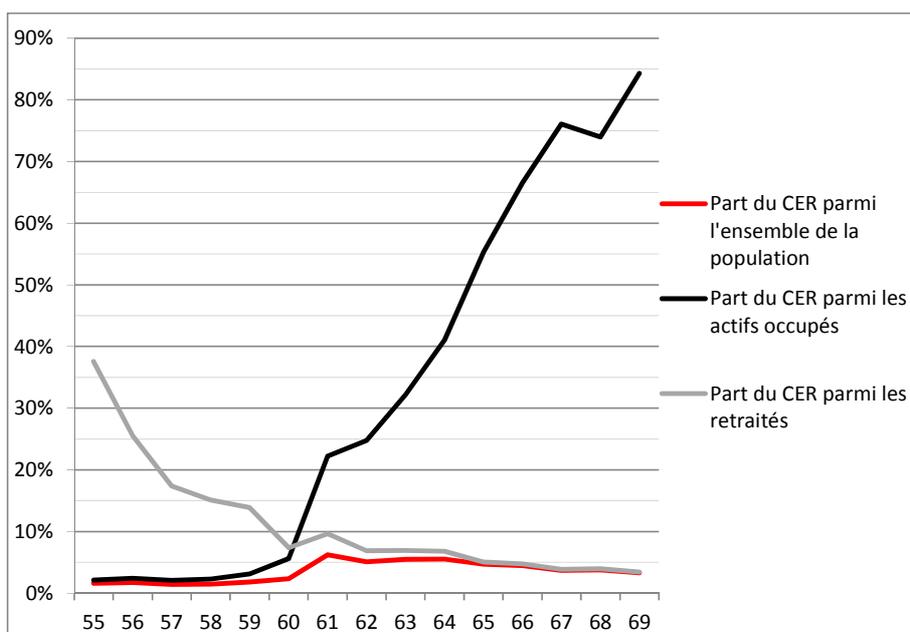
<sup>1</sup> COR, *Évolutions et perspectives des retraites en France*, rapport annuel 2015, p. 32 ; DARES, « Emploi et chômage des 55-64 ans en 2013. Tassement du taux d'activité, forte hausse du taux de chômage », *Dares Analyses*, n° 12, février 2015, p. 9 ; Stéphanie Govillot, « Le passage de l'emploi à la retraite. Travailler pendant la retraite, une situation qui se développe », *INSEE Première*, n° 1449, juin 2013, p. 3.

<sup>2</sup> Les estimations du nombre de cumulants à partir de l'enquête Emploi (INSEE), de l'EACR ou encore de l'EIR (DREES) ne sont pas directement comparables, car elles sont calculées sur des champs et avec des définitions différentes. L'enquête Emploi comptabilise le nombre de personnes qui cumulent un emploi et une pension de retraite à un moment donné (plus précisément : au cours d'une semaine de référence dans l'année), et ce quels que soient le régime de retraite et le statut d'emploi; le chiffre présenté dans ce document correspond à la moyenne de ce nombre de cumulants pour toutes les semaines de l'année. L'EACR comptabilise le nombre de personnes qui, au sein d'un même régime de retraite, ont cumulé un emploi et une retraite à un moment de l'année civile, même si cette situation de cumul n'a représenté qu'une partie seulement de l'année (sont toutefois exclus les cumulés très courts, pour lesquels le salaire perçu est inférieur au seuil permettant de valider un trimestre). Une personne en situation de cumul pendant six mois de l'année, par exemple, comptera donc pour 1 cumulant avec l'EACR, mais pour ½ avec l'enquête Emploi. L'EIR, enfin, comptabilise les cumulants par génération et non par année civile ; comptent comme cumulant les personnes qui ont été en situation de cumul à un moment donné entre l'année suivant leur départ à la retraite et l'âge de 66 ans.

tiers des retraités de 55 ans (36 %) et 14 % des retraités de 59 ans bénéficient ainsi du cumul ;

- les personnes en emploi après 61 ans sont souvent des retraités en cumul emploi-retraite, et ce d'autant plus que l'âge est élevé : un tiers des actifs occupés de 63 ans cumulent leur emploi avec une pension, plus de la moitié à 65 ans et les trois-quarts à 67 ans.

**Graphique n° 1 : Part des assurés en cumul emploi-retraite parmi l'ensemble de la population, les actifs occupés et les retraités par âge fin**



*Note : les « actifs occupés » désignent l'ensemble des personnes qui ont un emploi au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête.*

*Champ : résidents en France métropolitaine, hors communauté ; moyenne des années 2013-2014.*

*Source : INSEE, Enquête Emploi ; calculs DARES et SG-COR (données de la figure 1.19, page 32 du rapport annuel du COR de juin 2015).*

Les personnes en cumul emploi-retraite en 2013 ont des caractéristiques particulières, qu'on les compare soit à l'ensemble des retraités et préretraités de la même classe d'âge, en retenant les caractéristiques de leur dernier emploi (tableau n° 2), soit aux personnes en emploi de la tranche d'âge précédente de 50 à 59 ans (tableau n° 3), notamment :

- elles ont un niveau scolaire plus élevé : elles sont, à tous les âges, plus souvent titulaires du baccalauréat que l'ensemble des retraités et préretraités du même âge – notamment, près de la moitié des personnes en cumul emploi-retraite de plus de 65 ans sont titulaires de ce diplôme quand ce n'est le cas que du quart des retraités du même âge ;
- elles sont surreprésentées parmi les professions supérieures ou intermédiaires, particulièrement à compter de 65 ans ; parmi les 55 ans ou plus, 40 % relèvent de ces catégories contre un tiers des retraités ou préretraités, au titre de leur dernier emploi occupé ;

- elles sont plus souvent non-salariées, en particulier commerçants ou exerçant une profession libérale : près d'un tiers d'entre elles (âgées de 60 à 69 ans) sont des non-salariées, contre 14 % pour les actifs occupés âgés de 50 à 59 ans<sup>3</sup> ;
- lorsqu'elles sont salariées (et âgées de 60 à 69 ans), elles travaillent très majoritairement à temps partiel (72 %), pour moitié à mi-temps ou selon une quotité moindre, tandis que seulement un cinquième des quinquagénaires en emploi à la même période travaillaient à temps partiel.

**Tableau n° 2 : Quelques caractéristiques des assurés en cumul emploi retraite par tranche d'âge**

<i>Parmi les assurés en CER</i>	<b>55-59 ans</b>	<b>60-64 ans</b>	<b>65-69 ans</b>	<b>70 ans ou plus</b>	<b>55 ans ou plus</b>
<i>Nb de personnes en cumul emploi et (pré)retraite</i>	71 000	192 000	131 000	58 000	452 000
Proportion de femmes	47%	42%	39%	44%	42%
Proportion de temps partiel	46%	66%	77%	67%	66%
Proportion de bacheliers	50%	38%	47%	49%	44%
..... parmi les retraités ou préretraités	35%	28%	30%	20%	24%
Proportion de professions intermédiaires/supérieures	43%	35%	43%	45%	40%
..... parmi les retraités ou préretraités	43%	37%	39%	29%	33%

*Note : âge atteint à la date de l'enquête.*

*Champ : résidents en France métropolitaine, hors communauté ; année 2013.*

*Source : INSEE, Enquête Emploi ; calculs DARES ; voir DARES, « Emploi et chômage des 55-64 ans en 2013.*

*Tassement du taux d'activité, forte hausse du taux de chômage », DARES Analyses, n° 12, février 2015.*

<sup>3</sup> Ce résultat ne signifie pas forcément que le cumul emploi-retraite serait plus fréquent parmi les anciens non-salariés que parmi les anciens salariés ; il peut traduire également le fait que de nombreux anciens salariés réalisent leur cumul emploi-retraite en tant que non-salariés.

**Tableau n° 3 : Types d'emploi occupés par les assurés de 60 à 69 ans  
en cumul emploi-retraite**

<b>Types d'emploi occupés</b>	<b>Cumulants de 60-69 ans</b>	<b>Actifs occupés de 50-59 ans</b>
<b>Non-salariés</b>	<b>29%</b>	<b>14%</b>
Agriculteurs exploitants	6%	3%
Artisans	4%	4%
Commerçants et assimilés	8%	3%
Professions libérales	7%	2%
Autres non salariés	4%	2%
<b>Salariés</b>	<b>71%</b>	<b>86%</b>
Cadres	16%	16%
Professions intermédiaires	14%	22%
Employés	27%	29%
Ouvriers	14%	20%
<b><i>Parmi les salariés</i></b>		
<i>Part du secteur privé</i>	73%	74%
<i>Part d'emploi occasionnels</i>	10%	0%
<i>Part d'emploi à temps partiel</i>	72%	20%
<i>Part d'emploi avec une quotité égale ou inférieure à 50 %</i>	53%	9%

*Champ : personnes âgées de 50 à 69 ans ayant travaillé après 50 ans en France ; année 2012.*

*Source : INSEE, enquête Emploi et module complémentaire sur le passage de l'emploi à la retraite 2012 ; voir Stéphanie Govillot, « Le passage de l'emploi à la retraite. Travailler pendant la retraite, une situation qui se développe », INSEE Première, n° 1449, juin 2013*